

Avec 966 000 adhérents, l'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) est la plus importante association nationale de parents d'élèves.

C'est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique. Les Apel agissent et s'impliquent dans la vie des établissements scolaires. Elles assurent la représentation des parents au sein des établissements comme auprès des responsables de l'Institution scolaire et des pouvoirs publics.

L'Apel de l'Association scolaire Saint-Rémy (Apel ASSR) accompagne et représente les familles de l'Ecole de l'Enfant-Jésus, des Collèges Saint-Paul et Saint-Nicolas et du Lycée Saint-Rémy.

Membre de la communauté éducative, elle participe à la vie et à l'animation des établissements de diverses façons :

- représentation des parents :
 - auprès de l'organisme de gestion (OGEC) et auprès des chefs d'établissements
 - lors des conseils de classes (parents-correspondants de classes), de conseils de discipline, du conseil d'établissement...
- Information et Conseil aux Familles :
 - organisation du forum des métiers pour les élèves de 3e
 - forum info-avenir pour le lycée...
- soutien financier à certains projets scolaires (voyages scolaires, équipement de l'option musique amélioration de l'aménagement des établissements au profit des élèves,...)
- participation à la vie des établissements : marché de Noël et fête de l'école à l'Enfant Jésus, fête des collèges à Saint Paul, fête de la Saint-Rémy...

Venir découvrir votre Apel, ses actions, ses projets et élire vos représentants lors de l'assemblée générale qui aura lieu le lundi 4 octobre 2021 (voir page suivante).

Vous pouvez également vous impliquer dans la vie de l'établissement dans lequel est (sont) scolarisé(s) votre (vos) enfant(s) en rejoignant le conseil d'administration ou en participant aux réunions dans les établissements.

Toute personne à jour de cotisation peut voter, être candidate et rejoindre le conseil d'administration de l'Apel.

N'hésitez pas à contacter l'Apel à : presidenceapel@asstremy.fr avant le 30/09/2021

**L'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre
de l'Association Scolaire Saint-Rémy (Apel ASSR)**

vous invite à son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

qui se tiendra le lundi 4 octobre 2021

à l'École de l'Enfant-Jésus, 24 boulevard Jeanne d'Arc à 02200 SOISSONS

19h30 Accueil convivial

20h00 Assemblée Générale Ordinaire réunissant les parents d'élèves des trois établissements de l'Association scolaire Saint-Rémy (École de l'Enfant-Jésus, Collèges Saint-Paul et Saint-Nicolas, Lycée Saint-Rémy) :

- Rapport d'activité 2020-2021
- Rapport financier 2020-2021
- Quitus de gestion
- Orientations, projets pour 2021-2022
- Budget prévisionnel pour 2021-2022
- Vote de la cotisation 2022-2023
- Élection et renouvellement des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale pour désigner le bureau 2021-2022 et valider la Charte du membre d'Apel.

**Nous vous attendons nombreux. Notez dès maintenant cette date sur votre agenda !
Si vous ne pouvez pas assister à l'AG de votre Apel, n'hésitez pas à nous faire
parvenir un pouvoir (cf. ci-après).**



Bulletin de pouvoir pour les votes de l'assemblée générale

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez pas être présent à l'assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter pour participer aux votes.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un adhérent de l'Apel
- Il n'y a qu'un seul pouvoir par adhérent
- Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné(e) (NOM Prénom)

donne par la présente pouvoir à,

pour agir et me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire de l'Apel de l'Association scolaire Saint-Rémy du lundi 4 octobre 2021,

à l'effet de délibérer et prendre part aux votes en mes lieux et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Votre Apel a besoin de vous !

L'Apel ASSR fonctionne et est dynamique grâce à l'engagement des adhérents qui la compose. Aussi, plus nous sommes nombreux, plus les échanges sont riches et plus il est facile de mettre en œuvre nos actions...

Vous désirez rejoindre nos différentes équipes de bénévoles ?

Nous vous remercions de déposer ce coupon-réponse en cochant vos souhaits au secrétariat de l'établissement concerné, au plus tard le 30 septembre 2021.

École de l'Enfant-Jésus - 24 boulevard Jeanne d'Arc - 02200 Soissons

M. ou M^{me}

parent de (NOM Prénom) en classe de

N° de tél et mail :

- souhaite être candidat au conseil d'administration de l'Apel (retour pour le 30/09/2021)
- souhaite participer à l'animation de la bibliothèque (mardi et jeudi de 13h30 à 16h30)
- souhaite aider ponctuellement (Marché de Noël, fête de l'école...)
- souhaite participer aux réunions d'Apel de l'établissement

Collège Saint-Paul - 42 avenue de Paris - 02200 Soissons

Collège Saint-Nicolas - 9 rue du Grand Bosquet - 02600 Villers-Cotterêts

M. ou M^{me}

parent de (NOM Prénom) en classe de

N° de tél et mail :

- souhaite être candidat au conseil d'administration de l'Apel (retour pour le 30/09/2021)
- souhaite être parent correspondant de classe (2 conseils de classes par an en journée)
- souhaite présenter sa profession au forum des métiers
- souhaite aider ponctuellement (Forum des métiers, fête du collège...)
- souhaite participer aux réunions d'Apel de l'établissement

Lycée Saint-Rémy - 8 rue Saint-Jean - 02200 Soissons

M. ou M^{me}

parent de (NOM Prénom) en classe de

N° de tél et mail :

- souhaite être candidat au conseil d'administration de l'Apel (retour pour le 30/09/2021)
- souhaite être parent correspondant de classe (1 conseil de classe par an en journée)
- souhaite aider ponctuellement (Forum Info-avenir,...)
- souhaite participer aux réunions d'Apel de l'établissement